



Billet d'embarquement

École des Petits-Cheminots

Édition du mois de février 2024

École de la Passerelle

418 834-2469

passerelle@cssdn.gouv.qc.ca

École Notre-Dame

418 834-2470

pav.notre-dame@cssdn.gouv.qc.ca

Mot de la direction

Le mois de février s'amorce sous d'agréables températures hivernales. Profitez-en pour faire des activités extérieures et prendre l'air avec vos enfants. Les prochaines semaines seront importantes, car la 2^e étape se termine le 1^{er} mars. Il est essentiel de vous assurer que votre enfant se repose suffisamment pour être disposé aux nouveaux apprentissages et aux nouvelles évaluations.



Période d'inscription et de réinscription

La période d'inscription pour l'année scolaire 2024-2025 est commencée. N'oubliez pas de réinscrire vos enfants à l'école. Présentement, nous avons 77 % des parents qui ont effectué la réinscription.

Si vous déménagez, vous devez quand même remplir le formulaire dans Mozaïk et inscrire votre nouvelle adresse.

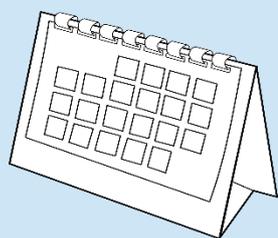
Vous avez jusqu'au **9 février** pour réinscrire votre enfant. Les inscriptions faites après cette date seront traitées selon la date indiquée sur la fiche dans le cas où il y aurait des dépassements de la capacité d'accueil dans notre école.

Semaine de Relâche

Le service de garde sera ouvert pendant la semaine de relâche. Prenez note que **tous les élèves** devront se présenter à **l'École de la Passerelle**. Si vous changez d'avis et que vous décidez de garder votre enfant avec vous, il est important d'en informer madame Nathalie.

Remise du bulletin – 2^e étape

Le bulletin sera déposé à même Mozaïk au plus tard le 15 mars. Un courriel vous serez acheminé pour vous en informer. Il se peut que l'enseignante de votre enfant vous convoque à une rencontre, au besoin. N'hésitez pas à lui écrire, si vous jugez nécessaire de la rencontrer.



Dates importantes

2 février : journée pédagogique

7 février : Passerelle - Préscolaire
Activité-école Djembé

16 février : journée pédagogique

21 février : conseil d'établissement

1^{er} mars : Notre-Dame

Sortie au Théâtre Gros Becs

1^{er} mars : Passerelle

Pièce de théâtre à l'école

4 au 8 mars : semaine de relâche

11 mars : journée pédagogique

Absences et retards

Un petit rappel concernant les absences de vos enfants. Il est de votre responsabilité comme parent de motiver l'absence de votre enfant. Vous devez l'inscrire dans le portail Mozaïk. Ainsi, nous assurons la sécurité de nos élèves, vos enfants.

Il y a plusieurs élèves qui arrivent encore en retard, le matin. Nous vous en parlons beaucoup, mais nous trouvons qu'être ponctuel est une bonne habitude à établir dès le jeune âge. Certains élèves ont de grandes difficultés et manquent les explications de l'enseignante. Ils commencent leur journée à la course et sont anxieux. Pourquoi ne pas mettre l'alarme 10 minutes plus tôt ?

Sécurité

- Nous vous redemandons de ne jamais entrer avec votre voiture dans le stationnement de l'école aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Lorsque vous omettez de respecter cette consigne, vous mettez en péril la sécurité de tous. De plus, il est dommage de constater, encore, que les mesures mises en place pour la sécurité de vos enfants ne sont pas respectées par certains parents, alors que deux minutes suffisent pour passer le relai lorsque vous venez les conduire au service de garde.
- Pour la sécurité de tous les enfants, nous désirons vous rappeler qu'en tout temps, il est interdit aux adultes de circuler dans l'école sans s'être préalablement identifiés au secrétariat. L'accès aux vestiaires doit être contrôlé. C'est pourquoi nous vous invitons à attendre votre enfant à l'extérieur à la fin des classes.
- Les parents ne sont pas autorisés à se rendre dans le vestiaire sur les heures de classe. Votre enfant est autonome et sait ce qu'il doit faire.

Campagne de sécurité en transport scolaire

Celle-ci se déroule du 29 janvier 2024 au 9 février 2024 sous le thème de M'as-tu vu ?

Encore cette année, la campagne se retrouve sur le Web.

Vous n'avez qu'à cliquer sur ce lien pour y accéder facilement : www.mastuvu.info.

Je vous invite à le lire et à revoir les comportements sécuritaires à adopter avec vos enfants.



Vêtements et accessoires bien identifiés



Merci de prendre le temps de bien identifier les vêtements et les accessoires de vos enfants, car il y a beaucoup trop de ces articles qui se retrouvent dans les objets perdus depuis le début de l'année scolaire. Aussi, toujours prévoir des ustensiles dans la boîte-repas de votre ou vos enfants.